

Modifications Catégories de pratique (U17M / U20M)

- **Le contexte :**

- Actuellement, une expérimentation est en cours dans le CD 64 avec la catégorie de pratique U18M au lieu de la catégorie U17M. Elle donne satisfaction au Comité Départemental et aux clubs.
- Lors des visios avec les Commissions Départementales/Régionales sportives ou 5x5, une majorité des Comités Départementaux/Territoriaux a évoqué spontanément le souhait de passer en catégorie de pratique U18M ainsi que les Ligues Régionales. Les motifs principaux sont l'absence de la catégorie de pratique U20M et la difficulté de passer de la catégorie de pratique U17M aux Championnats Seniors.

Proposition validée par le BF du 2 et 3 février 2024 :

- Passage à la catégorie de pratique U18M pour la saison 2024/2025 (dont la Coupe de France U18M).
- Passage à la catégorie de pratique U21M pour la saison 2024/2025.